

Colloque « stimuler la rénovation énergétique de l'habitat en Pays de la Loire »



Dreal Pays de la Loire
1^{er} octobre 2015



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

Stimuler la rénovation énergétique de l'habitat en Pays de la Loire



14:00

Accueil café

Ouverture et introduction : par Laurent GIROMETTI

(directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) - MLETR MEDDE)

14:10

1

L'état des lieux territorialisé du parc de logements à rénover en Pays de la Loire : les chiffres clés du potentiel de rénovation,
(Annick BONNEVILLE, directrice régionale, DREAL Pays de la Loire)

14:20

2

Accueil, information et accompagnement des particuliers

L'offre globale d'accueil, d'information et de conseil en rénovation : vers un service public de la rénovation énergétique

- La cartographie des différents guichets : « PRIS », « guichet unique », et « plateforme de rénovation énergétique » (Dominique BIRRIEN, ADEME Pays de la Loire)
- Le conseil aux particuliers : cas pratique (Didier LE BRAS, ADIL de Vendée - Laetitia STARC-BERNARD, Sarthe Nature Environnement)
- Le service public de la performance énergétique de l'habitat, la mission, la nature et les caractéristiques (Laurent GIROMETTI, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) - MLETR MEDDE)
- Table ronde : Quelles sont les marches restant à franchir en Pays de la Loire pour offrir un service global de la rénovation énergétique ? :
(Yannick GALARD, DDT de la Mayenne - Emmanuelle BOUCHAUD conseillère régionale, vice-présidente à l'énergie - Alain BETTE, CARENE - Jerry SCHMIDT, Agence locale de l'énergie et du Climat, d'Angers)

15:35

3

Quels financements pour stimuler la demande de rénovation ?

table ronde, intervenants : (Isabelle VALADE, DREAL Pays de la Loire - Géraldine GUYON, Département du Maine-et-Loire - Philippe MORICE, PRIS/SOLIHA - Pierre-Olivier BERNIERE, la Banque Postale)

16:15

4

La mobilisation des acteurs pour favoriser la massification

Restitution des réflexions du groupe de travail « Bâtiment »

de la stratégie régionale pour la transition énergétique (Pierre-Yves LEGRAND, NOVABUILD - Virginie SENLIS, CAPEB Pays de la Loire - Isabelle MOREL, FRB Pays de la Loire)

Identification des freins psychologiques dans le passage à l'acte des particuliers (Hervé BARRY, sociologue, Université Catholique de Lille)

échanges avec la salle

17:15



Conclusion par Roland GERARD directeur régional de l'ADEME

Ouverture du colloque

M. Laurent Girometti

Directeur de l'Habitat, de l'urbanisme et des paysages, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

1. État des lieux territorialisé du parc de logements à rénover en Pays de la Loire

Mme Annick Bonneville

Directrice de la DREAL Pays de la Loire

Le parc de logements des Pays de la Loire

- **1 937 503** logements
- **83 %** de résidences principales
et **11 %** de résidences secondaires
- **211 000** logements locatifs sociaux

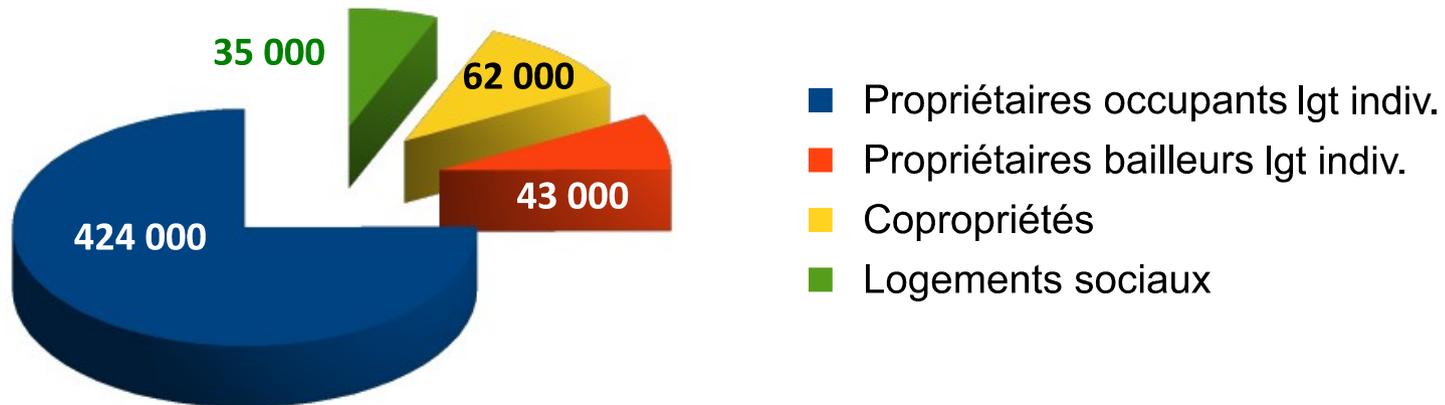
source : FILOCOM (Fichier des LOgements à la COMmune)

Quelques caractéristiques du parc des résidences principales

- Un nombre important de **propriétaires occupants** (64,3 % contre 57,8 % en moyenne nationale) **et plus encore en Vendée confortée au 1^{er} rang**
- Un **habitat pavillonnaire particulièrement développé** (71,3 % du parc) **très nettement supérieur à la moyenne nationale** (53,7 %)
- **La moitié des logements construits avant 1975** (42 % en Vendée – 59 % en Sarthe)

Les objectifs du SRCAE pour le résidentiel

- Réduire la consommation d'énergie finale de **23 %** entre 2008 et 2020
- Le scénario volontariste construit pour atteindre cet objectif repose sur la rénovation d'environ **560 000 logements** entre 2009 et 2020 :
 - 2/3 des logements à rénover sont très anciens (avant 1975)
 - plus des 3/4 sont occupés par leur propriétaires

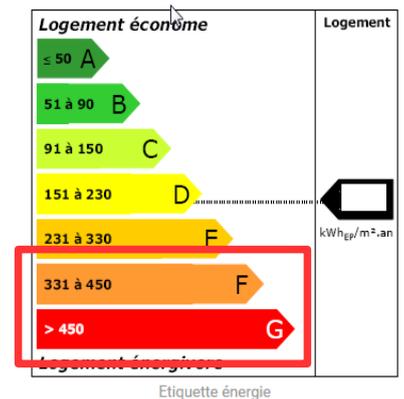


Source : SRCAE des Pays de la Loire

Impact de la loi de transition énergétique

La loi fixe des objectifs complémentaires qui encouragent à :

- atteindre un **niveau de performance du parc** : tous les bâtiments rénovés en fonction des normes BBC ou assimilés à l'horizon 2050 (art.1)
- rénover en **priorité les logements les plus déperditifs** :
 - les logements privés dont la consommation $> 330 \text{ kWh}_{EP}/\text{m}^2/\text{an}$ rénovés avant 2025 (art. 5)
 - environ **240 000 logements** sont concernés en région (méthode DPE)

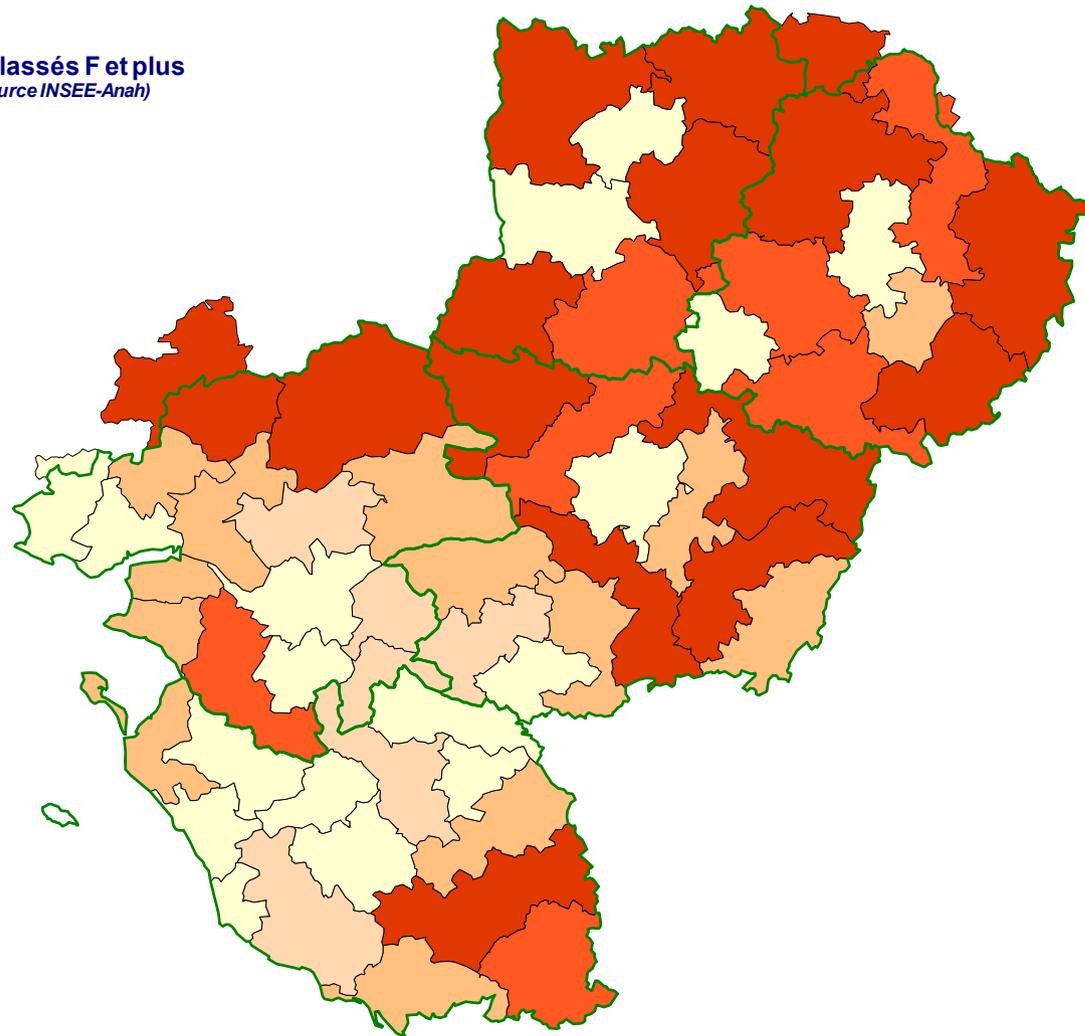
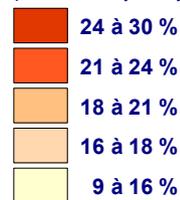


Source : INSEE, Anah

Impact de la loi de transition énergétique

- Répartition des logements de classe énergétique > F et G

Taux de logements classés F et plus
(résidences principales - source INSEE-Anah)



Un suivi qui reste à construire

Étude CEREMA pour le DROPEC : quelles données ? Comment suivre la rénovation énergétique des logements ?

Nombre moyen annuel d'aides accordées pour la rénovation énergétique de logements privés en Pays de la Loire

Contexte régional : 1 million de logements en propriété, 318 000 logements locatifs privés.



2. Accueil, information et accompagnement des particuliers

- La cartographie des différents guichets
- Le conseil aux particuliers : cas pratiques
- Le service public de la performance énergétique de l'habitat
- Quelles sont les marches restant à franchir pour offrir un service global de la rénovation énergétique ?

La cartographie des différents guichets : « PRIS », « guichet unique », « plateforme de la rénovation énergétique »

Mme Dominique Birrien

Ingénieure, Maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et les collectivités, ADEME Pays de la Loire

Les Points Rénovation Infos Service

Les PRIS



Initiative nationale
Pilotage DDT(M)

Pour les
particuliers

Entrée unique
0810 140 240
Site internet

Sensibilisation

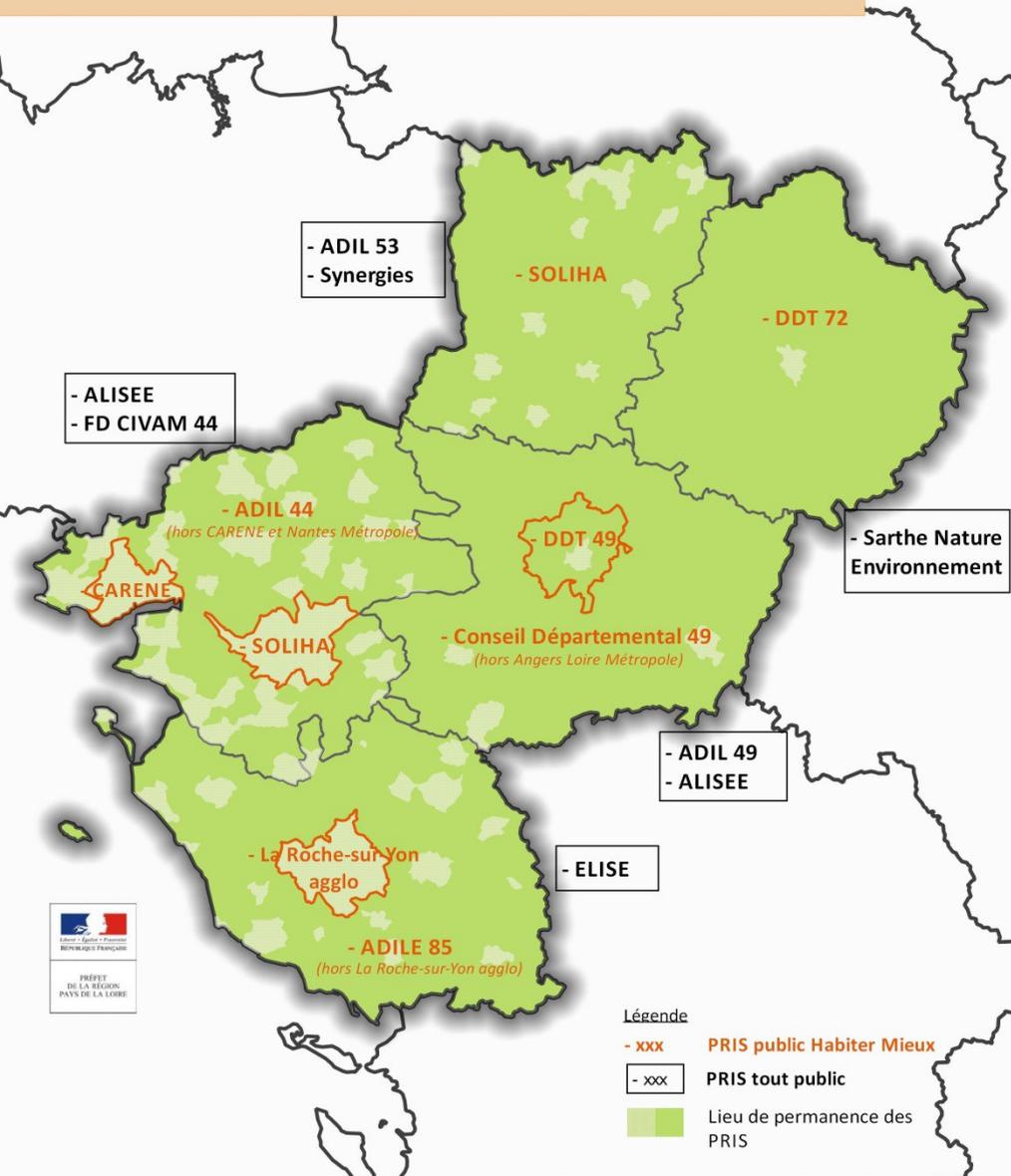
Information

Conseil technique
juridique financier



Les Points Rénovation Infos Service en Pays de la Loire

- 16 structures/organismes
- 32 500 contacts en 2014



Un appel à projet

« Guichet de la rénovation énergétique »

Tout public

- Public « ANAH »
- Autres

Echelle un ou
plusieurs EPCI

- Mission d'accueil, d'information et de conseil du consommateur pour son projet de rénovation (techniques, financières, fiscales, réglementaires)
- Accompagnement de proximité
- Objectif de massification

La plateforme de rénovation énergétique

A l'initiative des collectivités locales

Sensibilisation, information et conseil

Accompagnement technique et financier

Mobilisation des professionnels du bâtiment
et du secteur bancaire

Convention ADEME

Cible : hors bénéficiaire
des aides ANAH

Objectifs : nombre de
logement rénovés et de
performance
énergétique

En résumé

PRIS

- Un réseau national
- Accessible par tous

Guichet unique –
Région PDL

- Une collectivité locale
- Un accompagnement de proximité

Plateforme -
ADEME

- Des objectifs de massification
- Une prise en compte de la performance énergétique

Les premières expérimentations

Angers Loire Métropole

ADEME/REGION

- Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- Objectif : 1 200 logements accompagnés sur 3 ans

CARENE

ADEME/REGION

- Régie
- Objectifs : 700 logements sur 3 ans

Pays des Herbiers

REGION

- Objectifs : 1 680 logements sur 3 ans

Communautés de communes d'Erdre et Gesvres

ADEME/REGION

- Eude de préfiguration en cours

Le conseil aux particuliers : cas pratiques

M. Didier Le Bras

Directeur de l'ADIL de Vendée

Mme Laetitia Starc-Bernard

Responsable Espace Info Énergie Sarthe Nature
Environnement

Le service public de la performance énergétique de l'habitat, la mission, la nature et les caractéristiques

M. Laurent Girometti

Directeur de l'Habitat, de l'urbanisme et des paysages, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Table ronde n°1: Quelles sont les marches restant à franchir en Pays de la Loire pour offrir un service global de la rénovation énergétique?

M. Yannick Galard

Adjoint au chef de service DDT la Mayenne

Mme. Emmanuelle Bouchaud

Conseillère régionale & vice présidente à l'énergie à la région

M. Alain Bette

Directeur adjoint de la Carène chargé de l'habitat

M. Jerry Schmidt

Directeur de l'agence locale de l'Énergie et du Climat

"Points Rénovation Info Service" (PRIS) en Mayenne Permanences territoriales

Permanences EIE

Conseils techniques, démarches globales de rénovation

- Château Gontier, mairie, le jeudi
- Craon, mairie annexe, 3ème mercredi matin du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons, mardi matin, et les mardis après-midi des semaines paires
- Laval, Maison de l'habitat, le matin
- Mayenne
Mardi et mercredi : ancienne mairie
1er et 3ème jeudi matin du mois : Pôle territorial de la DDT
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services
2ème et 4ème mercredi matin du mois

Permanences ADIL

Conseils juridiques et financiers

- Ambrières-les-Valliées, Maison des services publics, 2ème lundi du mois
- Château Gontier, mairie annexe de Bazouges, 2ème et 4ème jeudi matin du mois
- Couptrain, mairie, 1er vendredi du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons, 2ème mardi matin du mois
- Landivy, mairie, 3ème lundi du mois
- Laval, Maison de l'habitat, du lundi au vendredi
- Lassay-les-Châteaux, mairie, 1er vendredi du mois
- Le Horps, mairie, 1er vendredi du mois
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT, 1er et 3ème jeudi matin du mois
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services, 2ème et 4ème mercredi matin du mois
- Pré-en-Pail, Communauté de communes du Mont des Avaloirs, 2ème lundi du mois
- Villaines-la-Juhel, mairie, 4ème lundi du mois

Permanences HD

Public éligible ANAH

- Château Gontier, mairie, jeudi matin
- Cossé-le-Vivien, mairie, 1er mercredi matin du mois
- Craon, mairie annexe, 3ème mercredi matin du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons, 2ème et 4ème mardi matin du mois
- Laval, Maison de l'habitat, du lundi au vendredi
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT, 1er et 3ème jeudi matin du mois
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services, 2ème et 4ème mercredi matin du mois
- Renazé, mairie, 2ème mercredi matin du mois

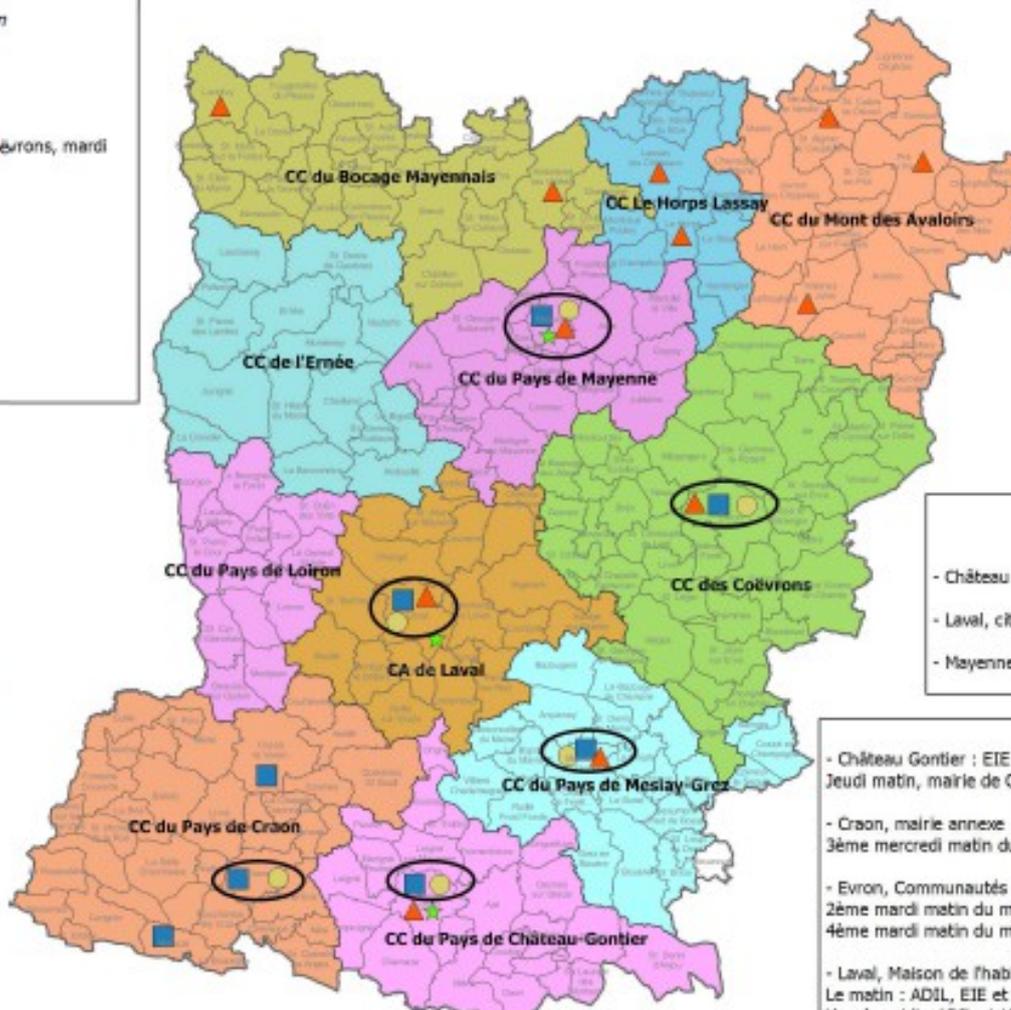
Permanences CAUE

Conseil architecture et patrimoine

- Château Gontier, Pôle territorial de la DDT, 2ème et 4ème jeudi matin du mois
- Laval, cRé administrative, 2ème et 4ème jeudi après-midi du mois
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT, 1er et 3ème jeudi matin du mois

Permanences communes

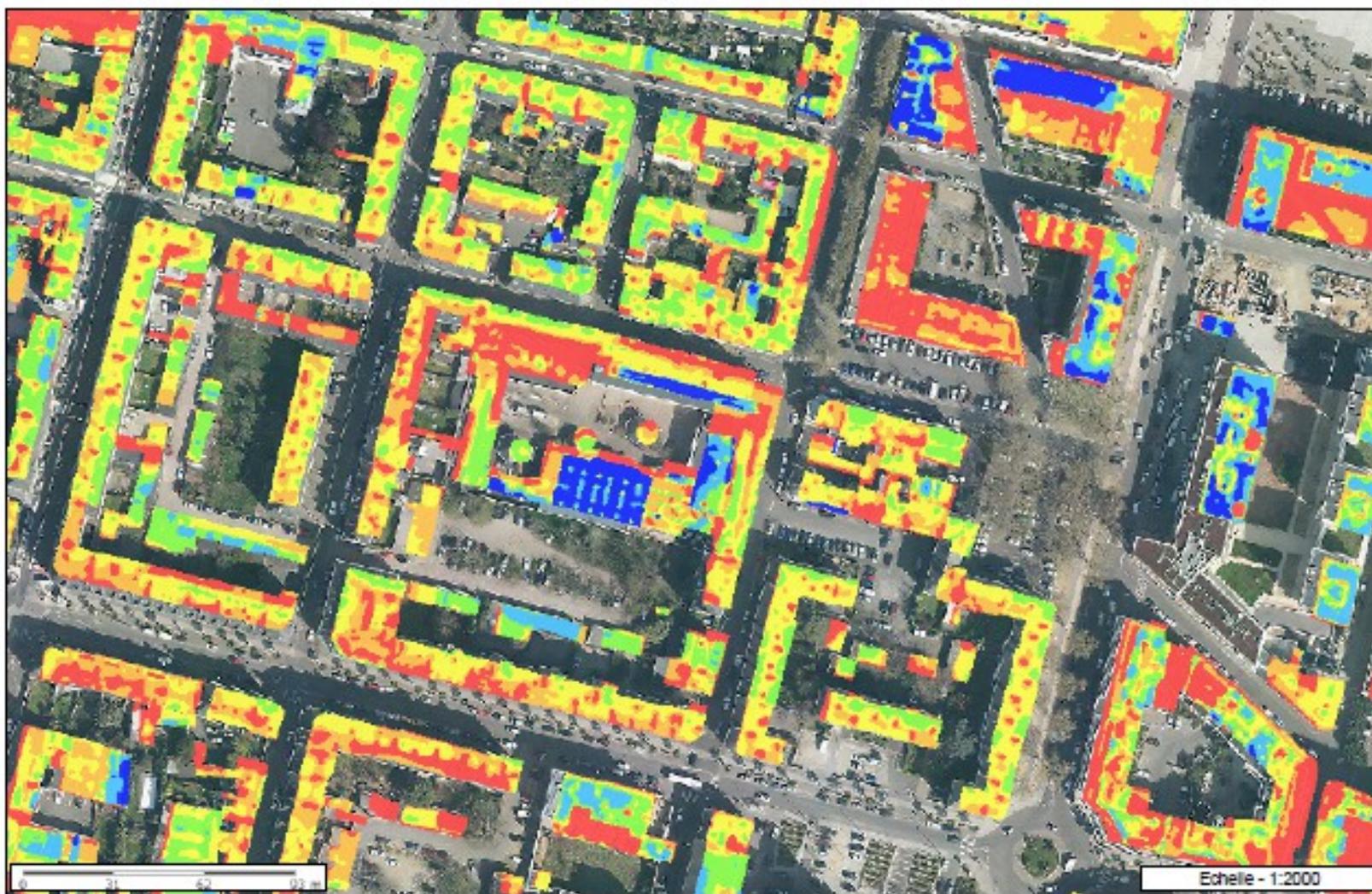
- Château Gontier : EIE et HD
Jeudi matin, mairie de Château Gontier
- Craon, mairie annexe : EIE et HD
3ème mercredi matin du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons :
2ème mardi matin du mois : EIE, HD et ADIL
4ème mardi matin du mois : EIE et HD
- Laval, Maison de l'habitat :
Le matin : ADIL, EIE et HD
L'après-midi : ADIL et HD
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT : ADIL, EIE, HD et CAUE
1er et 3ème jeudi matin du mois
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services : ADIL, EIE et HD
2ème et 4ème mercredi matin du mois



- ▲ ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- HD (Habitat et Développement; opérateur ANAH)
- EIE* (Espace Info Energie)
- ★ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

○ Permanences communes

*: L'EIE de Laval est assuré par Habitat et Développement 53 pour le secteur de Laval Agglomération et de la Communauté de Communes du Pays de Loiron. Les autres EIE sont assurés par l'association SYNERGIES.



Légende

- Thema - Niv3
- Photo aérienne 2012



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la CARENE.

- © Données thématiques - CARENE
- © Cadastre - DGFIP
- © GPM Nantes Saint-Nazaire - Mars 2012 financement FEDER, GEOPAL

3. Quels financements pour stimuler la demande de rénovation?

Table ronde n°2: quels financements pour stimuler la demande de rénovation?

Mme Isabelle Valade

Chef du service intermodalité aménagement logement à la DREAL Pays de la Loire

Mme Géraldine Guyon

Chef de service Habitat Urbanisme, Département du Maine-et-Loire

M. Philippe Morice

Directeur, PRIS 44/SOLIHA Loire-Atlantique

M. Pierre-Olivier Berniere

Chef de marché clientèles spécifiques à la Banque Postale

M. Thierry LEROY

Direction Commerciale - Marché Crédits, Crédit Mutuel

4. La mobilisation des acteurs pour favoriser la massification

- **Restitution des réflexions du groupe de travail bâtiment de la SRTE**
- **Pour l'intégration des préoccupations des ménages dans un dispositif de rénovation de l'habitat**

Restitution des réflexions du groupe de travail « bâtiment » de la stratégie régionale pour la transition énergétique

M. Pierre-Yves Legrand

Directeur, Novabuild

Mme Virginie Senlis

Chargée de mission environnement à la CAPEB Pays de la
Loire

Mme Isabelle Morel

Environnement & Métiers, FFB Pays de la Loire

Pour l'intégration des préoccupations des ménages dans un dispositif de rénovation de l'habitat

M. Hervé Barry

Sociologue, Université Catholique de Lille



Stimuler la rénovation énergétique de l'habitat en Pays de la Loire

*Pour l'intégration des préoccupations des ménages
dans un dispositif de rénovation de l'habitat*

Nantes - 1 octobre 2015
Hervé BARRY

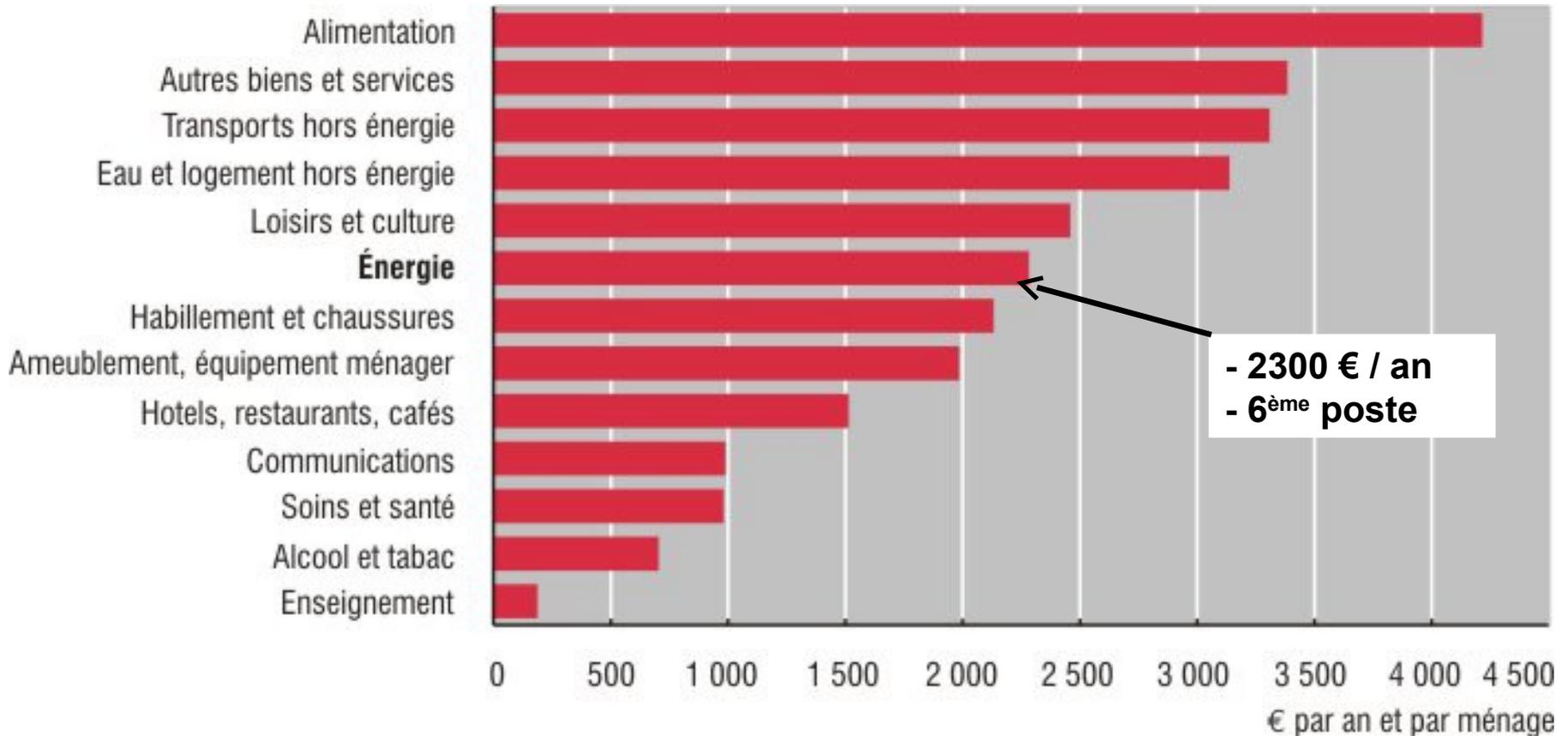


- SOMMAIRE -

1. Poids de l'énergie dans les dépenses des ménages
2. Les facteurs explicatifs de la facture énergétique
3. Facteurs de modération dans un univers domestique
4. Les freins à lever pour l'engagement de travaux
5. Qualités mises en avant dans les dispositifs existants
6. Premiers enseignements des expérimentations en cours
7. En mot de conclusion

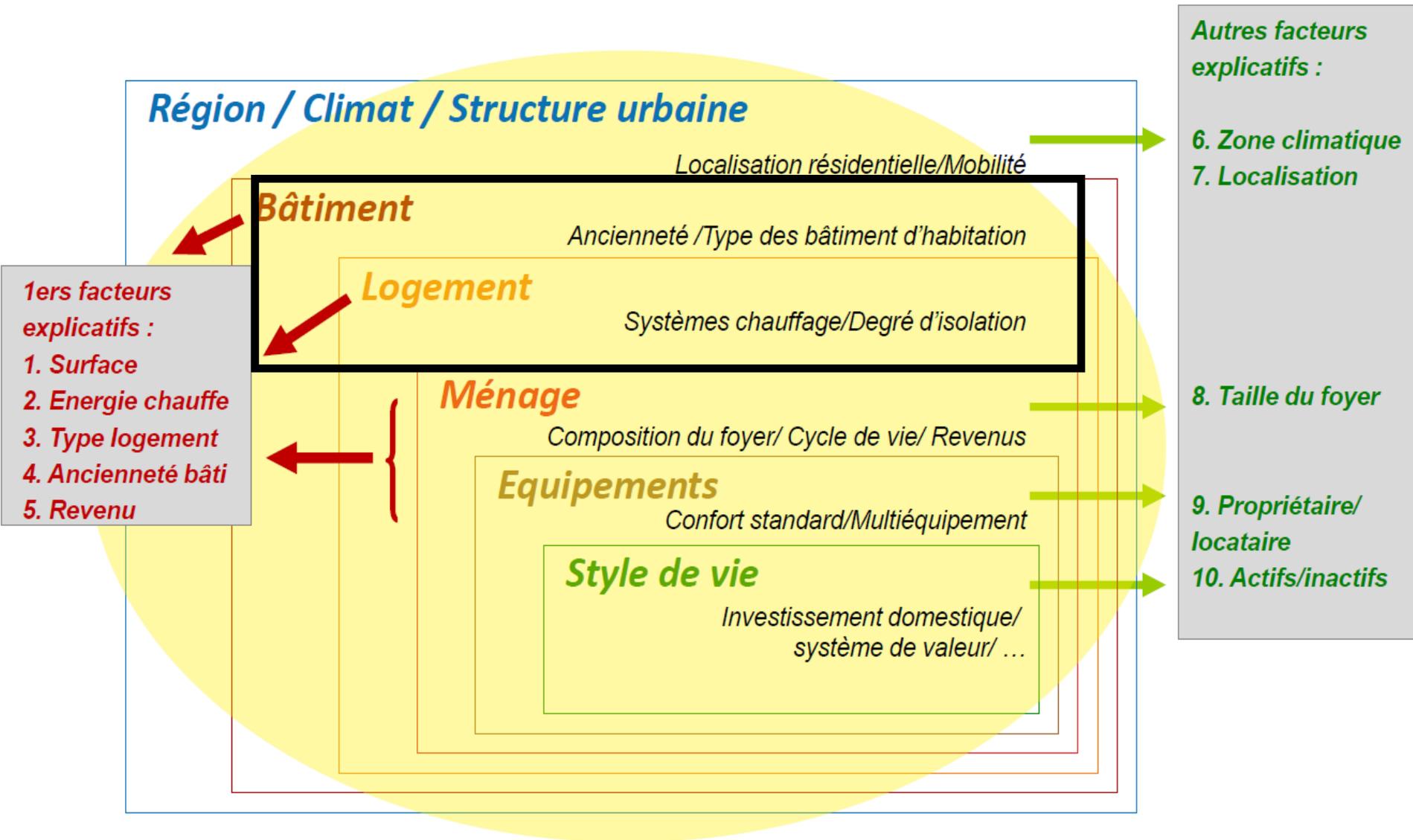
1. Poids de l'énergie dans les dépenses des ménages

Répartition des dépenses annuelles d'un ménage par poste budgétaire, en 2006



Champs : ménages métropolitains.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2. Les facteurs explicatifs de la facture d'énergie (source : CREDOC)

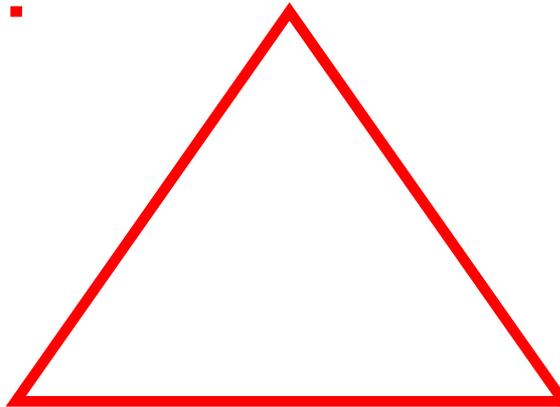


3. Facteurs de modération dans un univers domestique

⇒ **Apprentissage de pratiques sobres**

⇒ **Sensibilisation / modération énergétique**

Représentations, attitudes et comportement des ménages



Composantes techniques passives

=> **une qualité du bâti renforcée : isolation, ventilation...**

Composantes techniques actives

=> **Equipements performants pilotés avec efficacité**

4. Les freins à lever pour l'engagement de travaux

✓ Faire face au montant des travaux

❑ Coûts induits par l'intervention sur le bâti

- Normes techniques de performance
- Etat objectif du logement

❑ Faire face aux coûts nécessaires

- Réserves financières + Ressources des ménages
- Aides financières (Cf. éligibilité)
- Réduction prévue des factures

⇒ Déterminent le temps de retour sur investissement

⇒ Incertitude sur l'évolution des factures

- Travaux efficaces à coup sûr ?
- Effets rebonds ?

➤

4. Les freins à lever pour la décision de travaux

✓ Lever les réticences psychosociales

❑ Un sentiment de forte vulnérabilité

- Méconnaissance technique (travaux, intervenants, suivi)
- Qualité des travaux
- Complexité liée aux procédures et outils de cadrage
- Endettement du ménage

❑ Pouvoir se projeter dans un autre chez soi

- Priorité à l'embellissement ou prestations / rénovation énergétique
- Destruction d'aménagements, de décoration
- Risque d'une réduction de surface

❑ Incertitude sur l'efficacité finale

- Réduction effective des factures ?
- Amélioration du confort thermique ressenti ?
- Valorisation patrimoniale ?

5. Les qualités mises en avant dans les dispositifs existants

Un accompagnement qui se veut GLOBAL

Un accompagnement PERSONNALISE

Un dispositif voulu comme AMBITIEUX

Un dispositif devant être REALISTE

5. Les qualités mises en avant dans les dispositifs existants

❑ Un accompagnement qui se veut global

- Couverture des aspects techniques
- Elaboration du plan de financement
- De l'amont et au-delà des travaux

❑ Un accompagnement personnalisé

- Situation financière des ménages
- Prise en compte des projets résidentiels
- Intégration du cycle de vie
- Intégration du mode de vie
 - ⇒ Une expertise
 - ⇒ Des relais
 - ⇒ Des outils informatiques adaptés

5. Les qualités mises en avant dans les dispositifs existants

❑ Un dispositif voulu comme ambitieux

- Pour répondre à l'enjeu de massification
- Au sein des acteurs professionnels (marché, formation, ménages cibles, etc.)
- Ambition technique => « fenêtre de tir » pour les travaux et maximiser les économies attendues

❑ Un dispositif se devant d'être réaliste

- Financement non « adossé » aux économies d'énergie
=> prises en compte pour évaluer la capacité de remboursement
- Economies d'énergie sans garantie contractuelle
=> mais le modèle prévoit un suivi post-travaux

6. Premiers enseignements des expérimentations en cours

- ❑ Être à la croisée des politiques locales de l'Habitat et Energie-Climat
- ❑ Viser une organisation efficace, par une articulation des composantes du service entre niveaux local et régional
- ❑ Ne pas fausser la concurrence
- ❑ Favoriser l'émergence de la valeur patrimoniale grâce aux travaux
- ❑ Présenter le dispositif comme une alternative à des politiques d'efficacité énergétique basées sur la contrainte
- ❑ Favoriser l'appropriation du projet par les acteurs pour créer les conditions de diffusion de l'innovation
- ❑ Elargir la cible aux copropriétés selon le contexte
- ❑ Saisir toutes les opportunités d'information (Cf. création d'un flux)
- ❑ Être vigilant sur l'accompagnement et le suivi des ménages

En mot de conclusion

- ❑ **La maîtrise des consommations énergétiques est difficile en soi**
 - Poids du mode de vie et des capacités d'adaptation des ménages
 - La consommation en logement est une affaire collective
 - Construction difficile d'une culture de la sobriété
 - Risque permanent d'un effet rebond

- ❑ **La première qualité à rechercher et à cultiver dans un dispositif :**
Une relation « symétrique » vis-à-vis du ménage, au 1^{er} contact

- ❑ **Un défi d'adaptations culturelles pour tous les acteurs**
 - Modification du rapport à l'énergie
 - Modification des représentations pour faire des économies
 - Evolution des postures et pratiques professionnelles
 - Evolution des rôles et modes de faire en collectivités territoriales

Conclusion du colloque

M. Roland Gerard

Directeur régional de l'ADEME

Colloque « stimuler la rénovation énergétique de l'habitat en Pays de la Loire »



Dreal Pays de la Loire
1^{er} octobre 2015



direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 • CMP11